

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 12 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 juillet 2022.

**Membres en exercice: 11 Présents: 7 Votants: 8 Pour:8 Contre:0**

**PRÉSENTS** : CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, LAURAIRE Franck, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

**ABSENTS**: BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, MALIGE Damien

**ABSENTS représentés avec procuration**: DEVAUD Thomas par ROUQUET Colette

Mr LAURAIRE Franck a été nommé secrétaire.

**OBJET: Extension du réseau AEP du Villard - fonds de concours  
2022\_47**

Madame la Maire,

**RAPPELLE** le projet d'extension du réseau AEP au Villard;

**PRECISE** qu'un fonds de concours de la Communauté de Communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac peut être sollicité à hauteur de 50 % du reste à charge;

**PRECISE** que le plan de financement s'établit comme suit :

- Travaux :	50 270 € HT
- Maîtrise d'oeuvre :	5 240 € HT
TOTAL	55 510 € HT

- Fonds de concours de la CCTAMA :	15 000 €
- Fonds propre/Emprunt	40 510 €
TOTAL :	55 510 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité;**

**PREND ACTE** du plan de financement ;

**SOLLICITE** un fonds de concours auprès de la CCTAMA dans les cadre des travaux d'extension du réseau AEP du Villard;

**DONNE toute délégation** à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La Maire,  
Colette ROUQUET.

Rendu exécutoire après 21 JUIL. 2022

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :

